

Collectif Palestine - Chambéry

ENSEMBLE NOUS DIRONS : ÇA SUFFIT ! BASTA !

Le 11 octobre, comme un peu partout en France, nous nous mobiliserons dans notre ville...à partir de 15 h place de Genève avec une action porteur de " paroles " et un happening .

- Le 18 octobre un meeting est prévu à Paris-

Une fois de plus l'État d'Israël bafoue les règles du droit international et humanitaire et des droits humains les plus élémentaires. Avec l'agression contre la population palestinienne de Gaza, il a dépassé les limites.

L'IMPUNITÉ GARANTIE... C'EST UN FEU VERT AUX CRIMINELS DE GUERRE

Ces violations sans limites du droit international ne seraient pas possibles sans l'impunité dont bénéficie Israël depuis des décennies. Les bonnes paroles de nos gouvernants ne suffisent pas. Les larges secteurs de l'opinion qui se sont mobilisés cet été attendent des actes politiques concrets : Il faut obtenir sans délai la levée du blocus de Gaza et, au-delà, la fin de la colonisation et de l'occupation.

Pour cela, la France doit

➤ SANCTIONNER L'ÉTAT D'ISRAËL

- o Mettre l'embargo sur les armes et cesser toute coopération militaire avec Israël
- o Interdire l'entrée des produits des colonies et toute relation d'affaires profitant à la colonisation
- o Faire suspendre l'accord d'association UE-Israël

➤ RECONNAÎTRE L'ÉTAT DE PALESTINE

Elle doit aussi engager des poursuites contre les entreprises françaises auteurs ou complices de crimes de guerre lors des opérations contre la population palestinienne.

C'est pour porter ces exigences que dans la suite de nos mobilisations locales, nous ciblerons une fois de plus l'opérateur de téléphonie "Orange" pour dire que France Télécom-Orange doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne Partner Communications qui ainsi conforte et soutient la colonisation israélienne, obstacle à la création de l'État palestinien et à une paix conforme au droit international. Nous le demandons au nom du droit et de la paix.

Nous dénoncerons une fois encore la vente de l'emblématique appareil gazéificateur « sodastream » que l'on trouve désormais partout et qui provient d'une colonie illégalement occupée. L'acheter c'est participer (involontairement) à l'occupation de la Palestine et à l'exploitation du peuple palestinien par une puissance occupante ! En dénonçant également le Partenariat Sodastream- France Télévisions qui attribue en cadeau des produits 'Sodastream' dans des émissions de divertissement : de plus un service public financé par nos impôts !

Et pour finir nous appellerons à signer la pétition pour l'abrogation de la circulaire Alliot-Marie circulaire scélérate qui attaque directement la liberté d'expression et vise, en tentant de les criminaliser, à museler des actions citoyennes et non violentes contre l'impunité d'un état, Israël, qui viole en permanence le droit, notamment par la colonisation.

Cette initiative est portée et soutenue aux côtés de l'AFPS par diverses organisations de défense des droits de l'homme, des syndicats et des partis politiques.

AFPS, ASEP, PCF 73, EELV(Savoie), LES ALTERNATIFS, NPA, ENSEMBLE, PG, PCOF, FSU, Mouvement de la Paix, CGT (UL Chambéry), ATTAC Savoie, le CCUIC, Unis pour l'humanité